

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FSGT 93 DÉNONCE FERMEMENT LA LOI IMMIGRATION DE DÉCEMBRE 2023, UN RECU DES DROITS FONDAMENTAUX EN FRANCE

Le 19 décembre 2023, le Parlement a adopté la loi immigration, suscitant de profondes inquiétudes au sein de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail de la Seine-Saint-Denis (FSGT 93). Initiée, soutenue par le gouvernement et le président de la République, retoquée par l'Assemblée nationale avant de revenir en commission mixte paritaire avec un texte encore plus dur salué et voté par l'extrême droite, cette loi **abjecte et raciste**, dénoncée par l'ensemble des organisations éducatives, syndicales et étudiantes, les ONG, les associations de défense des droits des étranger-es, la Défenseure des droits, est perçue comme une **menace grave aux droits fondamentaux des étrangers en France**. Cette loi est directement inspirée du programme du Rassemblement national. Elle bafoue tant les conventions internationales y compris la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH), que les traités européens et notre Constitution.

La FSGT 93 accueille en son sein des sportifs de toutes nationalités, avec ou sans papiers. Nombre d'entre eux sont animateurs, organisateurs, bénévoles. Ils apportent une contribution au développement du sport pour toutes et tous dans le département. La FSGT 93 exprime son profond désaccord avec le choix d'accentuer les fractures sociales et les divisions à travers cette nouvelle loi, dans une conjoncture économique, sociale et mondiale déjà exacerbée par les tensions et les inégalités.

En cette année Olympique et Paralympique, où le sport a été désigné grande cause nationale par le président de la République, ce dernier et son gouvernement semblent ignorer les contributions significatives des réfugiés à la richesse du sport ouvrier, du sport populaire, du sport français et son rayonnement, et à notre République d'une façon plus générale. À travers cette loi, ils alimentent le racisme et la xénophobie à l'égard des personnes étrangères et/ou migrantes, réelles ou supposées, en fonction de leur religion ou de leur couleur de peau et remettent en cause les droits humains fondamentaux.

À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la France devrait être le théâtre d'une célébration mondiale et fraternelle, sur le devant de la scène des solidarités et de la culture de paix. Mais le gouvernement, le Parlement et le Sénat ont choisi d'embrasser les thèses et les idées les plus racistes que notre cinquième République n'ait jamais connues. Cette dérive politique est en totale contradiction avec les principes d'accueil inconditionnel, de solidarité, d'entraide des personnes étrangères, les valeurs républicaines et les fondements du pays des droits de l'Homme.

Cette loi est une rupture majeure pour notre pays. Nos associations sportives resteront des lieux d'accueil et d'émancipation pour toutes et tous, sans conditions de nationalité ni préférence nationale. Dès début 2024, nous poursuivrons la mise en œuvre de nos projets sportifs avec les personnes réfugiées, organiserons les Olympiades de la Paix, et la Vivicità, course internationale pour la paix et la solidarité dans le monde. La FSGT 93, fédération d'accueil et d'ouverture sur le monde, qui puise sa force dans sa diversité, refuse que notre communauté sportive soit ainsi insultée, amalgamée et prise pour cible.

La FSGT 93 appelle à une lecture intersectionnelle des discriminations et au rassemblement des forces sociales, associatives, éducatives, et syndicales pour défendre les droits fondamentaux de toutes et tous, particulièrement les plus précaires impacté-e-s par ces mesures, et appelle solennellement le président de la République à ne pas promulguer cette loi.